

Jour de la Terre - « Protégeons l'environnement collectivement en agissant aujourd'hui et chaque jour de l'année! »

QUÉBEC, le 22 avril 2017 /CNW Telbec/ - En ce Jour de la Terre, célébré partout dans le monde, les Québécoises et les Québécois sont invités à se joindre aux festivités et à « célébrer la Terre par l'action, le 22 avril et tous les jours ». À cette occasion, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, ainsi que le député de Maskinongé, adjoint parlementaire du ministre, M. Marc H. Plante, invitent la population à faire un geste supplémentaire pour protéger l'environnement, aujourd'hui et à chaque jour de l'année.

Le gouvernement du Québec a pris et continue à prendre d'importantes mesures pour protéger l'environnement. Les outils que Québec a mis en place, notamment le marché du carbone et le Fonds vert, lui permettent de lutter concrètement contre les changements climatiques, développer une nouvelle économie axée sur l'innovation et la décarbonisation et, ainsi, améliorer la qualité de vie de toute la population du Québec.

C'est notamment grâce à ces outils que le gouvernement offre différentes mesures pour soutenir les citoyens et les organisations à agir en faveur de la protection de notre planète. Notons qu'une variété de mesures sont mises de l'avant pour soutenir l'électrification des transports individuel, collectif et de marchandises. Récemment, était déployé à grande échelle un programme visant à récupérer les surplus alimentaires et les produits invendus encore comestibles dans les supermarchés québécois pour qu'ils soient redistribués aux personnes dans le besoin, le tout en permettant d'éviter le gaspillage alimentaire et de lutter contre les changements climatiques. Québec investit également, de concert avec les entreprises, les municipalités et les organismes de la société civile, dans la mobilité durable et dans l'efficacité énergétique, la conversion énergétique, les bâtiments verts, les technologies propres, l'adaptation aux impacts des changements climatiques, la mobilisation citoyenne, notamment par l'intermédiaire du programme Action-Climat Québec, et bien plus encore.

Citations :

« À l'heure où la Terre subit de profonds changements, nous avons tous la responsabilité de protéger l'environnement et de nous investir davantage dans la lutte contre les changements climatiques. Il faut agir dès maintenant. C'est pourquoi le gouvernement du Québec met en place des politiques et programmes et finance des initiatives qui favorisent l'évolution des attitudes et des comportements. Ainsi, chaque jour sera le Jour de la Terre. Ensemble, agissons de manière forte, afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants. Faisons-le pour eux! »

David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

« Le Jour de la Terre nous rappelle que chaque geste pour protéger et diminuer notre empreinte environnementale compte. J'invite toute la population du Québec à participer à l'effort collectif qui consiste à relever l'un des défis les plus importants de notre siècle : la lutte contre les changements climatiques. Je suis fier d'avoir contribué à l'élaboration de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, dévoilée récemment. Cette politique nous permet de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de l'environnement, à protéger la santé des citoyennes et des citoyens et à leur offrir un cadre de vie meilleur. »

Marc H. Plante, adjoint parlementaire du ministre et député de Maskinongé

Faits saillants :

Depuis 1970, le Jour de la Terre est célébré annuellement le 22 avril, dans un nombre grandissant de pays. Au Québec, on le souligne depuis 1995. En 2017, ses organisateurs nous invitent à célébrer le Jour de la Terre « pour l'action, pour le climat, pour la biodiversité et contre le gaspillage alimentaire ».

Liens connexes :

Pour de l'information sur le Jour de la Terre, on peut visiter le site Web www.jourdelaterre.org.

Pour s'informer sur les façons dont le gouvernement du Québec soutient la transition vers une économie plus sobre en carbone par divers programmes découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et financés par le Fonds vert, on peut consulter le site Web du MDDELCC, à l'adresse suivante :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/programmes.htm>.

Sources :

Emilie Simard
Attachée de presse
Cabinet du ministre
du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
Tél. : 418 521-3911
Louis-Maxim Toutant
Conseiller politique
Bureau de circonscription du député de
Maskinongé
Tél. : 819 228-9722

Information :

Relations avec les médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
Tél. : 418 521-3991

SOURCE Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Renseignements : Sources : Emilie Simard, Attachée de presse, Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Tél. : 418 521-3911; Louis-Maxim Toutant, Conseiller politique, Bureau de circonscription du député de Maskinongé, Tél. : 819 228-9722; Information : Relations avec les médias, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Tél. : 418 521-3991

FORFAITS PERSONNALISÉS

Jetez un coup d'œil sur nos forfaits personnalisés ou créez le vôtre selon vos besoins de communication particuliers.

Commencez dès aujourd'hui .

ADHÉSION À CNW

Remplissez un formulaire d'adhésion à CNW ou communiquez avec nous au 1-877-269-7890.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES SERVICES DE CNW

Demandez plus d'informations sur les produits et services de CNW ou communiquez avec nous au 1-877-269-7890.